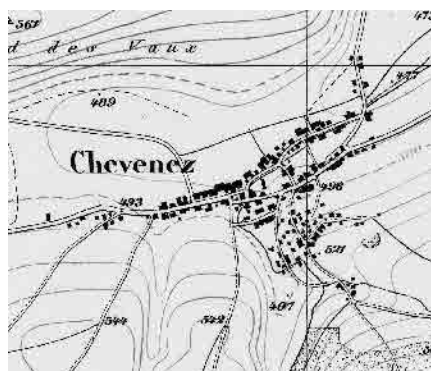


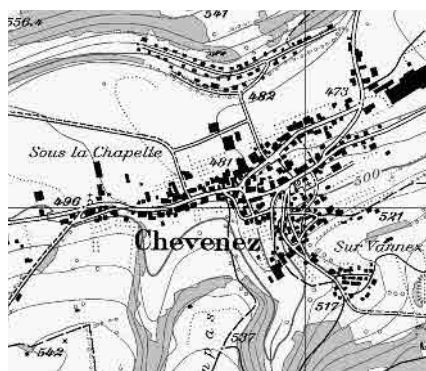


Photo aérienne Bruno Pellandini 2007, © RCJU, Delémont

Village dans une vallée traversée par la route Porrentruy–Besançon. Organisation complexe. Forte densité du noyau principal au pied d'un coteau. Eglise insérée dans le quartier en contre-haut.



Carte Siegfried 1871



Carte nationale 2005

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales



1 Route de Besançon



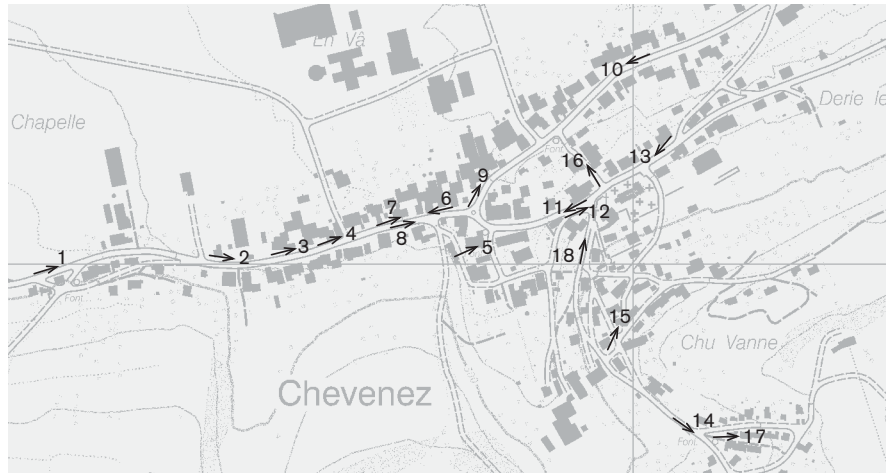
2



3



4



Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2009 : 1-18



5



6



7



8



9 Les Colonges



10 Les Colonges



11 Rue Jean-Pierre Riat



12 Eglise, 1632/1844



13 Ecole, 1874



14 Les Tuileries



17 Les Tuileries



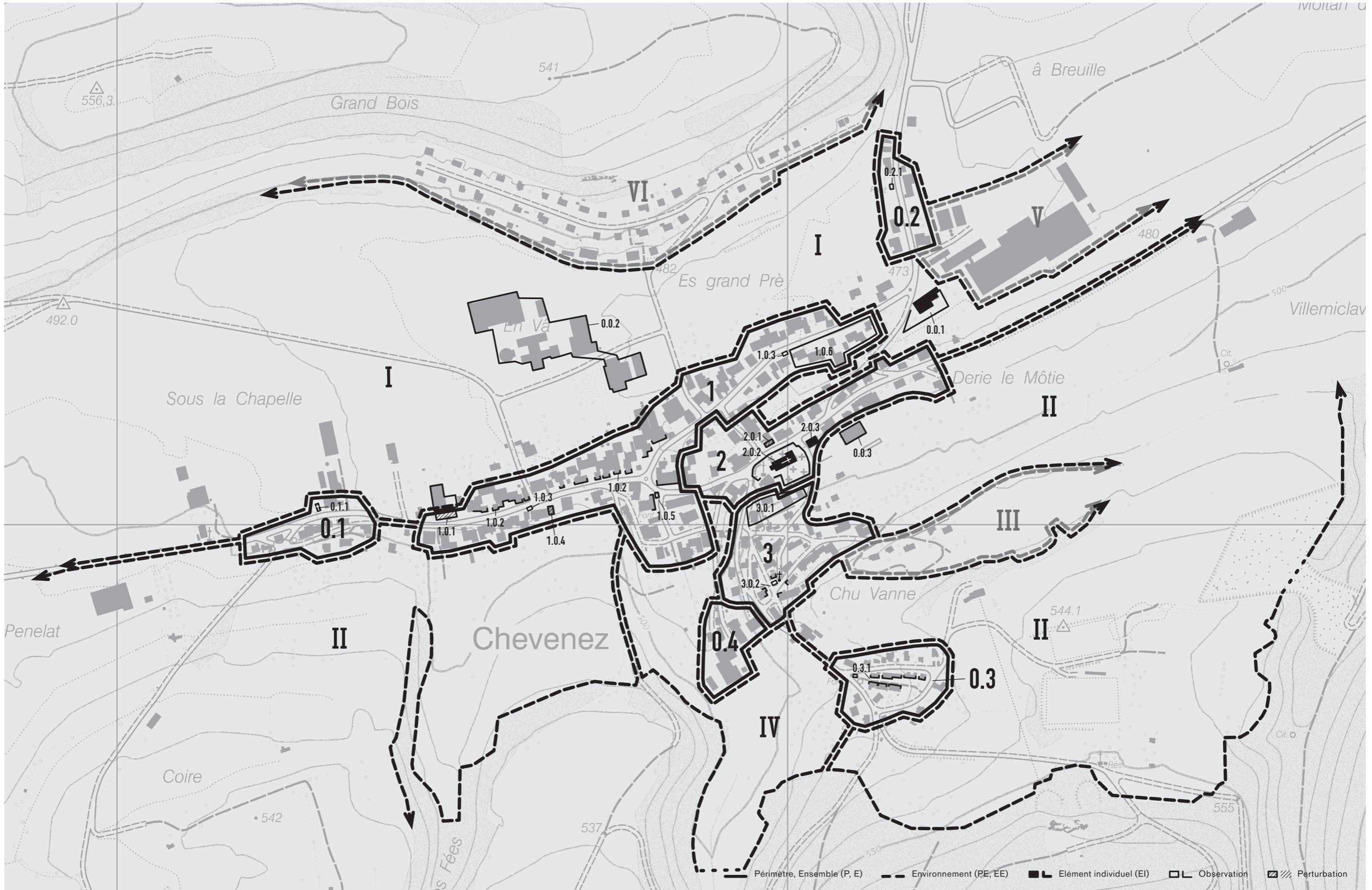
15 Le Mont



16



18



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Périmètre principal de l'agglomération agricole, longue structure linéaire axée en partie sur la route Porrentruy-Besançon et sur une route secondaire, nombreuses fermes 17 ^e -19 ^e s.	AB	×	×	×	A			2-10
	1.0.1	Station-service et garage précédés d'une place asphaltée, gênant par leur impact la frange ouest du périmètre							o	
	1.0.2	Espace-rue d'une forte cohérence, animé par des pignons et des gouttereaux							o	2-4,6-9
	1.0.3	Fontaines à bassin rectangulaire							o	10
	1.0.4	Maison unifamiliale, élément incongru dans le tissu d'origine, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	1.0.5	Carrefour ponctué d'une fontaine surmontée d'une sculpture de la Vierge Marie							o	
	1.0.6	Secteur le plus transformé du tissu bâti							o	
P	2	Périmètre réunissant l'église Saint-Maurice, la cure et l'école, structure linéaire axée sur la route de passage, légèrement en contre-haut du périmètre septentrional, ess. fermes 18 ^e -19 ^e s.	B	/	×	×	B			5,11-13, 18
	2.0.1	Bâtiment transf. en siège de la banque Raiffeisen, devanture rouge peu adaptée au site							o	
EI	2.0.2	Eglise paroissiale Saint-Maurice, avec chœur polygonal gothique tardif de 1632, nef et clocher-porche de 1841-44				×	A	o		12,18
EI	2.0.3	Ecole primaire, 3 niveaux sous un toit à croupe, décor néoclassique soigné, datée de 1874				×	A			13
P	3	Quartier implanté bien en vue sur le terrain qui domine l'église, groupements denses de petites fermes et de maisons orientées de manières très variées, ess. 19 ^e s.	AB	×	/	×	B			15,16
	3.0.1	Constructions diverses dont des utilitaires, faisant tampon avec le périmètre de l'église							o	
EI	3.0.2	Placette ponctuant le sommet du quartier, meublée d'une fontaine et d'une croix				×	A			15
E	0.1	Cellule rurale marquant l'entrée occidentale du site, structurée autour de deux boucles de voirie	AB	/	/	/	B			1
EI	0.1.1	Chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, reconstr. en 1868 sur l'emplacement d'une chapelle de 1420				×	A			1
E	0.2	Cellule rurale isolée à une entrée secondaire de la localité, tissu lâche alternant avec des espaces verts, ess. 18 ^e -19 ^e s.	B	/	/	/	B			
	0.2.1	Fontaine rectangulaire							o	
E	0.3	Les Tuileries, quartier de maisonnettes de journaliers retiré dans une échancrure du coteau méridional, fin 19 ^e -déb. 20 ^e s.	AB	×	×	×	A			14,17
	0.3.1	Espace-rue d'une grande étroitesse, positionné de part et d'autre d'un ruisseau aujourd'hui couvert, fontaine à l'extrémité inférieure							o	17
E	0.4	Ensemble de moulins, implanté au débouché d'un étroit vallon, aujourd'hui pension avec scierie et quelques maisons d'habitation, 18 ^e -20 ^e s.	C	/	/	/	C			

Chevez

Commune de Haute-Ajoie, district de Porrentruy, canton du Jura

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	I	Fond de vallée couvert de terrains agricoles et de vergers	a			X	a			1
EI	0.0.1	Ferme dite du château, avec parc ceint d'un mur de pierre, 17 ^e s.				X	A	o		
	0.0.2	Manège, vaste complexe de bâtiments en marge du périmètre principal						o		
EE	II	Versant sud du site, articulé par une succession de combes, terrain accidenté mis en exergue par de nombreux cordons boisés	a			/	a			
	0.0.3	Salle de gymnastique, 4 ^e q. 20 ^e s.						o		
EE	III	Aire partiellement construite, dominée par un large cordon boisé, 3 ^e t. 20 ^e s.	b			/	b			
PE	IV	Combe creusée par un cours d'eau, dirigée vers le carrefour principal de l'agglomération, au centre de gravité du site	a			X	a			
EE	V	Aire industrielle en marge de la route de passage	b			/	b			
EE	VI	Quartier résidentiel sur le flanc nord de la vallée, délimité par un ruban d'arbres au sud et une forêt au nord, 3 ^e t. 20 ^e –déb. 21 ^e s.	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Cité dès 814, le nom de Chevenez – formé de l'anthroponyme « Cavinius » et du suffixe « -acum » – est, à l'instar de la plupart des sites ajoulots, d'origine gallo-romaine : la voie romaine qui reliait Porrentruy à Besançon traversait en effet la région. Mais le vallon fut occupé depuis des temps bien plus reculés. Un rempart long de 120 mètres précédé d'un fossé, dont il est possible qu'il remonte au Néolithique, avait été érigé en bordure des rochers qui délimitent le vallon. D'autres fouilles archéologiques, effectuées lors de la construction de l'autoroute Transjurane, ont dévoilé des occupations campaniformes de la fin du Néolithique, une forge de l'âge du Fer et surtout deux petites nécropoles du haut Moyen Age. Sans oublier la découverte au centre de la plaine du fragment d'un fourneau servant à la réduction du minerai de fer.

Du 9^e siècle à 1793, l'abbaye, puis le Chapitre de Saint-Ursanne avait de nombreuses possessions à Chevenez, qui dépendit par ailleurs de l'Evêché de Bâle à partir de 1474. Mentionnée dès le 12^e siècle, la paroisse releva cependant du diocèse de Besançon jusqu'en 1779. Si le chœur de l'église Saint-Maurice date de 1632, sa nef fut elle reconstruite entre 1841 et 1844. Chevenez adopta le statut de commune mixte en 1836.

Chef-lieu de la grande mairie regroupant sept villages de la Haute-Ajoie, Chevenez fut envahie par les troupes suédoises lors de la guerre de Trente Ans. Plus tard, le village prit une part active aux troubles de 1730–40. Plusieurs incendies détruisirent partiellement la localité en 1764, 1796 et 1802. Sous le régime français, Chevenez fut le chef-lieu de l'arrondissement de Porrentruy.

L'agriculture, la fruiterie et l'élevage de chevaux constituaient autrefois la part essentielle des activités du village complétées par ailleurs par la fromagerie, le commerce du bois et l'exploitation d'une carrière. Avant l'apparition de l'horlogerie au 19^e siècle, une tuilerie fondée en 1778 avait d'ores et déjà marqué le début d'une importante industrialisation.

La première édition de la carte Siegfried de 1871 illustre un état du bâti parfaitement reconnaissable à ce jour. Le déploiement longitudinal du site était rythmé par la route principale, dédoublée dans la partie est du site, formant de ce fait une grande boucle irriguée par trois chemins perpendiculaires, dont l'un a depuis disparu. En contre-haut de l'église, de nombreuses constructions de petit gabarit, desservies par un réseau de chemins secondaires, occupaient déjà un épaulement de terrain marqué. Les deux ensembles situés aux entrées ouest et nord du site étaient alors clairement détachés des principaux périmètres.

En 1918, un remaniement parcellaire facilita l'exploitation des terres, très fertiles, de la vallée. La commune comptait 632 habitants en 1784, 952 en 1850, 901 en 1900 et plus que 647 en 1980. La population s'est depuis stabilisée : 643 personnes en 2008. Une fabrique de machines ouvrit ses portes en 1980 (V). Actuellement, la majeure partie des personnes actives travaillent dans le secteur secondaire. Chevenez a fusionné le 1^{er} janvier 2009 avec Damvant, Réclère et Roche-d'Or pour former la commune de Haute-Ajoie. Clairement détaché de l'agglomération historique, un quartier d'habitations familiales (VI), qui s'est très judicieusement fixé au pied du raidillon qui sépare le vallon du plateau de Fahy, s'intercale entre deux cordons boisés.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Chevenez occupe une situation encore largement dégagée au pied septentrional de la chaîne montagneuse qui marque la frontière avec la France. Son bâti se déploie dans l'axe du vallon délimité au nord par le plateau de Fahy, axe qui est mis en exergue par la route cantonale reliant Porrentruy à Besançon. Ce village de grande taille se laisse subdiviser en sept entités, la plupart accolées les unes aux autres. Les deux périmètres les plus importants donnent à la localité sa configuration en fourche caractéristique (1 et 2). Cette structure de base est complétée au sud par un périmètre et deux ensembles (3, 0.3, 0.4) situés à des niveaux différents de la petite combe qui s'ouvre vers le midi. Enfin, les entrées ouest et

nord-est du périmètre principal sont chacune accentuées par un ensemble jouant le rôle d'avant-poste (0.1, 0.2).

Le périmètre principal

Le corps principal du village (1) affiche pour l'essentiel une structure linéaire d'une longueur tout à fait remarquable de 760 mètres. Son axe légèrement sinueux emprunte la route cantonale jusqu'à la bifurcation centrale ponctuée d'une fontaine avec statue, puis longe la route qui rejoint la liaison Porrentruy–Fahy. Le côté nord de cet axe est celui qui présente la définition spatiale la plus régulière (1.0.2). Souvent appondues par petites séquences contiguës, les fermes y forment un cordon si serré qu'elles empêchent pratiquement la formation d'espaces intercalaires. La succession quasi ininterrompue de maisons paysannes ne souffre cependant d'aucune monotonie, car la dissociation presque générale des habitations – sur le devant près de la rue – et des granges – en retrait au fond d'une cour agricole – engendre un dédoublement de la rangée qui accentue la densité de la trame, tout en lui offrant un rythme relativement régulier. En effet, les parties rurales sont orientées dans la direction du vallon, alors que la plupart des habitations – appartenant à la typologie des maisons-tours, fréquentes en Haute-Ajoie – tournent leur façade-pignon vers la chaussée. Le jeu des saillies et des retraits, très vif, notamment au nord du carrefour central où la rue opère un net changement d'orientation, est également mis en évidence par des petits jardins potagers fréquemment ceinturés de murets en pierre. Le côté sud de l'axe principal du bâti ne possède pas la même unité d'un bout à l'autre du périmètre. Seules ses deux extrémités présentent une densité plus ou moins égale à celle du rang nord, même si le phénomène de dédoublement ne s'y fait que faiblement sentir en raison de la pente qui commence à s'élever vers le sud. Dans la partie médiane de la rangée, des espaces verts parfois généreux relient les éléments clairsemés du bâti. L'orientation gouttereau sur rue, largement majoritaire, donne cependant une forte cohérence à ce rang sud. Le périmètre est complété, au sud du carrefour central, par un petit appendice linéaire qui se développe exactement dans l'axe d'une combe au profil bien marqué.

Le quartier de l'église

Situé légèrement en contre-haut de l'espace-rue principal, le quartier de l'église (2) se déroule de part et d'autre de la branche méridionale de la bifurcation, qui correspond à la route de passage. Il domine la partie est du périmètre principal qui lui est parallèle. Son tissu pris dans la pente est nettement moins animé que celui du secteur central. Les fermes et les habitations, orientées généralement gouttereaux sur rue, se suivent d'une manière régulière, en alternance avec des espaces verts plus ou moins larges. L'église paroissiale (2.0.2) située dans la rangée en amont est mise en exergue par son haut clocher-porche et par son implantation dégagée, au cœur du cimetière, sur un promontoire gardé par un imposant mur de contension. Avec sa cure disposée légèrement en retrait, cette « aire sacrée » est clairement séparée du reste du bâti par les rues qui conduisent au périmètre supérieur. Côté aval s'ouvre la ruelle qui relie les deux bras parallèles de la bifurcation : l'étroite perspective créée par les bâtiments disposés perpendiculairement au vallon se referme sur le clocher-porche de l'église. L'impact de cette dernière est renforcé par la présence de l'école (2.0.3) située dans son prolongement oriental.

Le quartier situé en contre-haut de l'église

Essentiellement du 19^e siècle, ce quartier (3), qui occupe une position dominante, affiche une étonnante structure à rues multiples qui le différencie fortement des autres composantes du village. Cette organisation particulière résulte de l'implantation du tissu sur un épaulement de terrain marqué. Des ruelles enchevêtrées découpent plusieurs îlots de formes et de tailles variées, occupés par des petites fermes disposées librement. La plupart de ces bâtisses accompagnées de jardinets ont été transformées, ce qui leur fait perdre de leur caractère d'origine. Ce tissu présente néanmoins un réel intérêt en raison de sa complexité, mise en valeur par le nombre élevé de carrefours et par l'orientation nuancée des façades.

Les quatre petits satellites

Deux ensembles légèrement détachés ponctuent le périmètre principal à ses extrémités. A l'ouest, le groupement rural fixé au pied du coteau méridional (0.1) se structure autour d'une étroite boucle de voirie formée par la route cantonale et par une ruelle. Une petite chapelle (0.1.1) jouxtant une exploitation agricole s'ouvre sur la route de passage. Elle fait face au front arrière de la ruelle secondaire, mis en exergue par son implantation au sommet d'un talus. Cette ruelle supérieure, meublée d'une fontaine, possède une définition partiellement bilatérale : sa rangée nord, très compacte, fait presque figure de rempart en marge de la route cantonale. A l'extrémité opposée de l'espace-rue principal, le deuxième ensemble rural (0.2) s'oriente perpendiculairement au vallon, le long de la route qui rejoint l'axe Porrentruy–Fahy. La brève structure linéaire, composée en majeure partie de trois groupes de deux bâtiments disposés en alternance de part et d'autre de la chaussée, est cimentée par de larges espaces verts intacts. L'orientation des constructions gouttereau sur rue valorise cet îlot qui barre pour ainsi dire le vallon.

Les deux autres groupements satellites s'inscrivent dans le site d'une manière beaucoup plus discrète. L'ensemble des anciens moulins (0.4), transformé en scierie, a conservé un caractère industriel marqué. Ses bâtiments s'orientent dans l'axe de la petite combe qui aboutit au carrefour principal du site. Le groupement (0.3) implanté le plus en hauteur, dans une encoche latérale qui l'isole des autres composantes du site, est toutefois le plus intéressant. Constitué de maisonnettes de journaliers, ce quartier très homogène du tournant des 19^e et 20^e siècles s'organise autour d'une boucle de voirie qui épouse la configuration échancrée du relief. A l'intérieur de cet espace, l'axe du pli de terrain est accentué par un double alignement compact de maisonnettes partiellement réparties en ordre contigu (0.3.1). Ces deux rangées de gouttereaux se répondent de part et d'autre de l'étroit chemin, signalé à son entrée inférieure par une fontaine qui rappelle que cette charnière était autrefois matérialisée par un ruisseau. En grande partie toujours intacts, les jardinets situés à l'arrière des maisons mettent en évidence la montée régulière du bâti vers l'est.

Les environnements

Vue depuis le nord, la silhouette de l'agglomération, dominée par le clocher à l'impériale de l'église, se découpe sur un paysage montagneux (II) largement boisé et rythmé par une succession serrée de combes, dont celle (IV) axée sur le carrefour en fourche qui marque le centre de gravité du village. La route cantonale Porrentruy–Besançon marque une coupure plus ou moins nette avec le fond plat du vallon (I) dédié à l'agriculture. Des vergers bordent les différentes composantes du bâti : ils assurent la cohérence de la localité. Quant à la ferme dite du château, qui date probablement du 17^e siècle (0.0.1), elle se dresse au carrefour de la route vers le nord, à l'extrémité de la bande de vergers qui articule les deux bras parallèles de la grande fourche dessinée par les deux périmètres longitudinaux. Cette vaste bâtisse se singularise par son toit à quatre pans réveillonnés qui chapeaute ses parties habitatives orientées perpendiculairement au rural.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de sauvegarde

La remise en état des anciens bâtiments dans toutes les composantes du tissu devrait se faire dans le plus grand respect de leur structure d'origine.

Vu son importance dans l'organisation du site, l'espace-rue principal (1) mérite une attention particulière. La route transversale ne doit en aucun cas être élargie au détriment des jardins et des espaces intermédiaires.

Les vergers qui ceinturent le site doivent garder leur densité, notamment ceux qui séparent les deux branches de la bifurcation en fourche, d'une importance structurelle majeure.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation remarquables dans une vallée. Longue silhouette encore parfaitement lisible, caractérisée par l'échelonnement de ses trois péri-mètres sur le côté sud du vallon modelé par de nombreuses combes.

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales à divers égards : subdivision du bâti en sept composantes clairement hiérarchisées, répartition des composantes les plus anciennes sur la voie de passage en fond de vallon, forte continuité de l'espace-rue principal animé par de brusques et constants décrochements de plan dus à la dissociation des parties rurales et habitatives, implantation légèrement dominante de l'église sur une voie parallèle, grande variété structurelle des composantes secondaires dont certaines témoignent du développement industriel du village.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes en raison du large éventail typologique : nombreuses fermes typiques de la maison paysanne de l'Haute-Ajoie dont certaines remontent aux 16^e et 17^e siècles, église avec chœur de 1632, école néoclassique de 1874, maisons ouvrières du 19^e siècle.

2^e version 06.2008/cas, shk ; 2010/job

Films n° 4654, 4655 (1980)
Photos digitales (2009)
Photographe : Aline Henchoz

Coordonnées de l'Index des localités
566.804/249.102

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataires
Sibylle Heusser, arch. EPF
Bureau pour l'ISOS

inventare.ch GmbH, Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse